



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

CHEVREUL . PARC

Compte rendu du : 09/03/2021

Gymnase de l'école Colombière

1. Evolution de la participation citoyenne
(participation des membres des CQ à la réflexion)

2. Budget participatif

- Point d'étape sur les projets 2019
- Appel à projet 2021

3. Temps d'échanges



COMMISSIONS DE QUARTIER

CO-CONSTRUIRE LA VILLE

CHEVREUL-PARC

LISTE DES MEMBRES

<u>COLLÈGE DES HABITANTS</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
PERSONNES RESSOURCES 1 Brigitte BARROUILLET <i>Présente</i> 2 Sylvain TRICHARD-COMPAROT – Coprésident habitant titulaire <i>Présent</i> 3 Michel CONON <i>Présent</i> 4 Marie-Françoise JACQUET <i>Présente</i> 5 Nadine LANA O <i>Présente</i>	1 Jean-Paul SIMONIN <i>Présent</i>
JEUNES 6 Charles COULON <i>Excusé</i> 7 Emma SIMON <i>Excusée</i> 8 Léonore SIMON <i>Excusée</i>	<u>COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u> 1 Association Franco-Turque de Bourgogne <i>Absente</i> 2 Association La Vie Nouvelle <i>Présente</i> 3 Association du Faubourg Saint-Pierre <i>Présente</i> 4 Association UFC Que Choisir de Côte d'Or <i>Excusée</i> 5 Association « j'aime mon quartier » <i>Présente</i> 6 Collectif A4 Designers <i>Absente</i> 7 Association Les Amis des Allées <i>Excusée</i> 8 Lycée le Castel <i>Absent</i>
HABITANTS 9 Frédéric MOREAU <i>Excusé</i> 10 Elise BOSSET <i>Absente</i> 11 Jean-Pierre CHATEL <i>Excusé</i> 12 Françoise CORNIER <i>Absente</i> 13 Maryse ANDRE <i>Présente</i> 14 Josiane FASSIN <i>Présente</i> 15 Chantal NORMAND <i>Présente</i> 16 Colette GAUTHIER <i>Excusée</i> 17 Odette GRANGE <i>Présente</i> 18 Marie GUELAUD <i>Présente</i> 19 Ann Mary GUENGARD <i>Présente</i> 20 Michel HERITIER <i>Présent</i> 21 Dominique MYOTTE <i>Présent</i> 22 Philippe PRIVAT <i>Excusé</i> 23 René RAMBUR <i>Excusé</i> 24 Jean-Marc NARBONI <i>Présent</i> 25 Françoise ROBERT <i>Absente</i> 26 Frédéric ROGER <i>Excusé</i> 27 Christophe SIMON <i>Excusé</i> 28 Lionel HOULLIER <i>Présent</i> 29 David VAUGHN <i>Présent</i> 30 Ismaël KHADIR <i>Présent</i>	<u>COLLÈGE DES ÉLUS</u> 1 Océane CHARRET–GODARD, Coprésidente élue titulaire <i>Présente</i> 2 Nadjoua BELHADEF, Coprésidente élue suppléante <i>Excusée</i> 3 Marien LOVICH I <i>Présent</i> 4 Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN <i>Présente</i> 5 Caroline JACQUEMARD <i>Présente</i> 6 Fabien ROBERT <i>Absent suite erreur/omission de convocation</i>
	<u>COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES</u> 1 Dolorès ABRAHAM <i>Absente</i> 2 Olivier LEROY <i>Excusé</i> 3 Irène BONY <i>Présente</i> 4 Élodie CHATAGNIER – Coprésidente habitante suppléante <i>Absente</i> 5 Sébastien GHYS <i>Excusé, représenté par Delphine PILLOT, Référente Familles au Tempo</i>

Océane Charret-Godard, conseillère municipale déléguée à l'économie sociale et solidaire, à l'emploi et co-présidente élue titulaire de la commission, remercie les membres présent(e)s, après une année d'interruption des commissions de quartier liée à la crise sanitaire.

Elle souhaite la bienvenue aux élu(e)s siégeant à la commission de quartier et les laisse se présenter :

Marie-Hélène Juillard-Randrian, nouvelle conseillère municipale déléguée aux PME, Start-up, à la recherche et transferts de technologies,

Sylvain Trichard-Comparot, co-président habitant titulaire,

Marien Lovichi, adjoint au Maire délégué aux parcs, combes et jardins,

Caroline Jacquemard, nouvelle conseillère municipale.

Elle remercie également **Christophe Avena**, nouvel adjoint délégué à la démocratie participative, à la sécurité civile et plan de sauvegarde, de sa présence.

Puis il est procédé à l'appel des membres de la commission.

I. ÉVOLUTION DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Les commissions de quartier ont été installées par la Ville en octobre 2002. Elles ont été renouvelées à plusieurs reprises et en dix-neuf années d'existence, elles ont su évoluer et accroître leur rayonnement en prenant en compte, à chaque renouvellement, les propositions d'amélioration apportées par les Dijonnaises et les Dijonnais.

En effet, depuis la mise en place du dispositif et avant chaque renouvellement la Municipalité insuffle certaines modifications dans le but d'apporter un nouvel élan au dispositif. Ces modifications sont le résultat d'un travail collectif entre les habitants, les élus et les services.

UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR MENER UNE RÉFLEXION SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Comme le rappelle **Christophe Avena**, les commissions de quartier auraient dû être renouvelées en 2020, mais la crise sanitaire n'a pas permis de consulter les membres quant aux évolutions souhaitées pour ce dispositif.

Pour laisser le temps de mener à bien une réflexion sur le dispositif de participation citoyenne, la nouvelle équipe municipale a souhaité prolonger la mandature des membres de commissions de quartier ayant siégé entre 2017/2020.

Christophe Avena remercie les membres d'avoir accepté cette prolongation, en partie due aux effets de la crise sanitaire.

DONNER UN NOUVEL ÉLAN A LA PARTICIPATION CITOYENNE

Christophe Avena indique que la collectivité a engagé, avec le soutien d'un consultant extérieur, une réflexion globale sur la participation citoyenne avec l'ensemble des élus et des services, à laquelle les membres des commissions de quartier seront invités à participer.

Il fait le constat, partagé par une majorité de membres de commissions, que le dispositif de démocratie locale est arrivé aux limites de son fonctionnement actuel, et qu'il est donc légitime de demander aux membres de travailler, à partir de leur propre expérience, à son renouvellement et à sa mutation.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Christophe Avena indique que le calendrier de travail est en cours de finalisation et qu'il sera transmis, très prochainement, à l'ensemble des membres des commissions. Il note que ce calendrier est très contraint, puisque le nouveau dispositif devrait être installé à l'automne 2021.

Enfin, il annonce que les propositions d'évolution devront être formulées à l'équipe municipale en juin 2021. Pour ce faire, des temps de rencontres seront programmés avec les membres des commissions de quartier qui le souhaitent, pour travailler autour de différents axes, parmi lesquels :

- la représentativité,
- le rôle et la fonction d'une commission,
- la participation à la vie du quartier,
- l'information, les modes de communication,
- la définition des ordres du jour des réunions,
- les questions liées aux grands projets de la collectivité, à l'urbanisme...

En complément, **des membres habitants de la commission de quartier** font part de leur volonté de réfléchir à la mobilisation du public jeune dans les instances participatives, aux différents modes d'information, de communication et de participation, aux projets traitant des grands projets d'urbanisme...

Sur le sujet de la participation des jeunes, **Caroline Jacquemard** regrette en effet que la commission de quartier n'en compte pas davantage. Elle énonce quelques motifs, qui pourraient les empêcher de s'engager dans le dispositif, mais souhaite éviter l'écueil qui consisterait à apporter des réponses simples, toutes faites, à une problématique complexe. Elle émet quelques pistes de réflexion, qui consisteraient à repenser les sujets abordés, à s'outiller différemment en utilisant davantage les réseaux sociaux et propose d'intégrer les jeunes à la réflexion.

Christophe Avena assure qu'il n'y a pas d'interdit vis à vis des sujets à traiter ni des propositions que pourront exprimer les membres des commissions. Le temps qui est laissé est à prendre comme une véritable démarche participative, comme une opportunité à saisir pour faire évoluer le dispositif. Des arbitrages seront rendus par l'équipe municipale, qui décidera, in fine, des adaptations du dispositif et de la définition du fonctionnement des commissions de quartier.

Il rappelle la distinction entre une élection exécutive, dans laquelle des élus sont choisis pour un programme et les commissions de quartier, qui développent, par et pour les habitants, des projets du quotidien, à une échelle locale. Elles sont et doivent rester un lieu d'écoute de la parole des habitants, un lieu de transversalité, et d'éclairage.

Enfin, **Christophe Avena** fait savoir que les co-présidents habitants pourront être des relais auprès des habitants de leur quartier, afin de les mobiliser sur le sujet de l'évolution.

Sylvain Trichard-Comparot rebondit en proposant de travailler en sous-groupe, à l'échelle de la commission Chevreul-Parc. Le but serait de partager les ressentis des membres investis à l'échelle du quartier Chevreul-Parc, d'évoquer ce que les membres trouveraient utile ou non de reconduire et d'échanger sur des points d'amélioration.

Pour conclure, **Océane Charret-Godard** remercie **Christophe Avena** de sa présentation. Elle rappelle le caractère inédit des événements de l'année 2020, qui a réinterrogé nos modes de vie, nos comportements, nos liens, nos déplacements et qui a vu émerger de nouvelles pratiques.

Elle invite la commission à capitaliser sur ces innovations et à les traduire au travers des propositions qui pourront être faites au Conseil Municipal, en juin : en réinterrogeant le contenu des ordres du jour, en innovant sur le format d'animation des commissions, en réfléchissant à la manière d'intéresser et de fidéliser tous les Dijonnais(e)s et notamment les jeunes, par exemple.

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

1. POINT D'ÉTAPE SUR LES PROJETS ISSUS DES BUDGETS PARTICIPATIFS 2019

Nouvelle tranche d'aménagement du terrain des verriers :

- mise en place d'agrès sportifs (15 000€)
- installation d'un panneau de basket double (8 700€)



Océane Charret-Godard rappelle que ce projet fait suite à un premier projet, voté en 2017, qui avait permis :

- de créer une allée sablée reliant la rue des Rotondes à la rue des Verriers,
- d'installer des bancs le long de celle-ci ainsi qu'un terrain de pétanque,
- de mettre en place une table de pique nique équipée d'une plaque de jeux de dames.

Réunis en groupe de travail en janvier 2020, les membres de la commission ont souhaité poursuivre ces aménagements et faire installer un panneau de basket et différents agrès sportifs. A l'occasion de cette réunion, le Directeur du Tempo et l'UFOLEP 21 avaient d'ailleurs fait état du besoin d'activités physiques et sportives des adolescents et des adultes, notamment des hommes, fréquentant le CADA. Plusieurs propositions ont été établies par les services techniques à la commission, qui a fait le choix de voter pour l'installation : d'un panneau de basket à double tête ET d'une zone fitness avec station multi-exercice, marcheur elliptique, pied oscillant et teqball.

Ces équipements ont été installés à la fin du mois d'octobre 2020.

Delphine Pillot, référente Familles au Tempo, remercie la commission et témoigne de la pertinence du projet, qui constitue, pour la structure de quartier, un véritable lieu d'animation. **Les membres de la commission** souhaiteraient le valoriser davantage et demandent à ce qu'un panneau explicatif et/ou une information dans le magazine municipal soient mis en place.

Océane Charret-Godard propose d'inaugurer ces équipements, dès le retour des beaux jours.

Installation d'une cabane en bois avec récupérateurs d'eau dans le jardin commun du Centre Social le Tempo (5 420€)



Océane Charret-Godard rappelle que la création du jardin commun du Tempo est un projet issu des budgets participatifs 2018. A cette époque, les habitants avaient décidé d'acter une gestion collective du jardin et de mettre en place des cultures partagées. Le budget alloué à ce projet (14 000 €) avait permis de couvrir l'ensemble des travaux :

- Installation du portail et de la clôture,
- Mise en place du réseau d'eau et du compteur,
- Installation de la table de pique nique,
- Commande de 6 bacs en bois que les habitants ont construit ensemble,
- Création d'une zone de permaculture.

En 2019, la commission a souhaité poursuivre l'aménagement de ce jardin, en votant pour l'achat d'une cabane en bois (5 420 €), qui permette de ranger des outils. Les parois latérales de cette cabane ont pour particularité d'être des récupérateurs d'eau.

Delphine Pillot souligne que ce projet est un investissement pertinent en terme écologique, qu'il a été investi tout l'été et même pendant le confinement. Les habitants s'en sont emparés et le font vivre, en se mobilisant pour s'en occuper à tour de rôle. Elle ajoute qu'une placette de compostage viendra prochainement compléter l'offre existante.

L'inauguration de ce projet s'est tenue le jeudi 20 juin 2019, dans le jardin.

Information complémentaire :

Un panneau explicatif vient d'être installé à proximité du jardin, pour annoncer l'arrivée prochaine d'une placette de compostage, gérée par l'association Arborescence. Une fois les équipements installés, une inauguration devrait être organisée en lien avec le Tempo et en fonction des mesures liées au contexte sanitaire.

Installation d'une table en bois adaptée pour les Personnes à Mobilité Réduite dans le parc de la Colombière (1 200€)

Océane Charret-Godard rappelle que cette table adaptée est installée vers l'aire de jeux pour enfants.

A cet endroit, existent déjà des équipements adaptés pour les enfants à mobilité réduite (balançoire, structure accessible pour jouer à l'intérieur). La table a donc été implantée à proximité, sous un arbre, pour bénéficier d'un espace ombragé.

A noter qu'à proximité des enclos des animaux, de nombreuses tables de pique nique ont déjà été installées.

Rénovation et sauvegarde des bancs en pierre dans le parc de la Colombière – poursuite du projet (5 000€)



En 2019, la commission de quartier a souhaité poursuivre le projet de rénovation des bancs en pierre du Parc de la Colombière, en allouant un nouveau budget (5000€) à sa réalisation.

Océane Charret-Godard rappelle que le Parc étant un site sauvegardé, une rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a été nécessaire afin de valider le projet et de s'accorder sur les prestations à réaliser. Selon les préconisations de l'ABF, des travaux ont été réalisés par l'entreprise Guerra, spécialisée dans les travaux de rénovation du patrimoine. L'entreprise a utilisé une technique de nettoyage spéciale, appelée micro-gommage et des badigeons à la chaux, pour conserver l'aspect premier de la pierre.

Le service des espaces verts de la Ville de Dijon a, lui, entrepris un travail de reprise des allées, notamment à droite de l'entrée, côté manège.

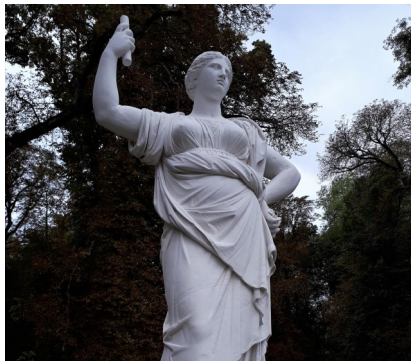
La zone d'intervention se situe au bout de l'allée, au niveau des deux derniers ronds-points en direction de l'avenue Greuze.

Ce sont, en tout, neuf bancs qui ont été repris.

Les travaux se sont achevés au début du mois de décembre 2019 et le projet a été inauguré le 7 octobre 2020.

Nettoyage de la statue Junon dans le parc de la Colombière (4 680€)

Ce projet, issu des budgets participatifs 2019, a bénéficié du concours de la Direction de la Valorisation du Patrimoine de la ville de Dijon. Le financement des travaux s'est élevé à 4681€. En parallèle, la prise en charge financière de la Direction Valorisation du Patrimoine de la ville s'est élevée à 7119 €.



Les travaux de rénovation de la statue se sont achevés au mois de septembre 2020 et la statue a été inaugurée le 7 octobre 2020.

Une membre de la commission fait remarquer que l'affiche apposée à proximité des toilettes sèches du Parc de la Colombière est abîmée, du fait des intempéries et demande si elle pourrait être remplacée. Elle indique également que les poubelles installées à l'entrée du Parc sont disposées les unes en face des autres, avec une grande distance entre elles, et demande s'il est envisageable de les disposer en quinconce.

Océane Charret-Godard propose que ces demandes sont transmises aux services compétents. Elle ajoute que les toilettes sèches du Parc vont être remises en état, incessamment sous peu. La société Kazuba, fabricant du module de toilettes, s'est mise en contact avec les services techniques de la ville, afin de leur fournir un nouveau toit et le matériel requis. Une fois le matériel reçu, les services procéderont à la réparation du mobilier.

Valorisation des arbres du lac Kir : projet issu des budgets participatifs 2018 (6000€)

Ce projet inter-quartier avait été retenu par les commissions de quartier Chevreul-Parc et Grésilles, en 2018, pour un budget total de 6000 € (3000€ avaient été fléchés par chacune des deux commissions).

Océane Charret-Godard rappelle que dans le courant de l'année 2020, un travail avait été engagé avec le Jardin des Sciences et le service des Espaces Verts. Le site ne comptant aucun arbre remarquable, les services avaient proposé de sélectionner certaines essences et de faire travailler la commission sur des textes explicatifs.

A la mi-décembre 2020, les membres avaient été invités à élaborer le contenu des panneaux.

Aujourd'hui, quatre membres de la commission de quartier Chevreul-Parc ont fait des propositions et, seul, un membre a travaillé à la rédaction de trois panneaux (sur seize panneaux finançables).

Cette année, lors de la commission de quartier des Grésilles qui s'est tenue le 25 février, les membres de la commission ont décidé de se désengager du projet. De ce fait, le

budget initial de 6 000€ devra être réduit de moitié et le nombre de panneaux, par conséquent, devra lui aussi être réduit de moitié (en passant de 16 à 8 panneaux).

Un membre de la commission de quartier, qui s'est investi dans le travail déjà conduit avec les services, regrette que le projet soit abandonné, faisant valoir le rôle pédagogique de ces panneaux.

Christophe Avena note que ce qui est compliqué, dans ce type de projets inter-quartiers, c'est d'arriver à faire adhérer des habitants à des projets pour lesquels ils peuvent ne pas se sentir concernés, de prime abord. Ce qui le conduit à poser la question, plus large, des logiques territoriales. Comment les projets d'une commission s'articulent-ils avec ceux des autres commissions ou comment peuvent-ils bénéficier aux habitants de la ville, dans son ensemble ?

Il fait remarquer que certains sites, comme le Parc de la Colombière ou le lac Kir, disposent d'une notoriété qui va au-delà de leurs quartiers de rattachement et qu'ils sont appréciés et fréquentés par l'ensemble des Dijonnais. Ceci pourrait être pris en compte, dans les réflexions à mener, en vue des évolutions du dispositif. Un membre propose, pour aller dans ce sens, la création d'une commission inter-quartier, qui disposerait d'un budget propre.

Un membre de la commission demande si le budget de 3000€, destiné à la valorisation des arbres remarquables du Lac Kir, pourrait être utilisé pour valoriser les arbres du quartier Chevreul-Parc ou du Parc de la Colombière.

Pour rappel, dans la mesure où le budget municipal 2018 est clos, le transfert de 3 000€ sur un « nouveau » projet (non validé au Conseil Municipal et affecté à un autre quartier), n'est pas envisageable.

Il aurait été possible de transférer ces fonds sur un projet déjà existant de la commission Chevreul-Parc et validé par le Conseil Municipal au titre des budgets participatifs 2018, par exemple.

Dans la situation présente, les membres de la commission disposent toutefois de plusieurs solutions, soit ils peuvent :

- **Conserver le projet d'origine**, soit la création de panneaux des arbres remarquables du lac Kir, **avec un budget de 3000€.**

Ce qui nécessitera une mobilisation suffisante pour mettre en œuvre le projet, étant entendu qu'ils seront sollicités en parallèle pour travailler sur les projets 2021.

- **Renoncer au projet.** Le budget est alors reversé au budget global de la ville.

- **Déposer le nouveau projet de panneaux** pour la valorisation des arbres remarquables du quartier Chevreul-Parc, **au titre des budgets participatifs 2021.**

Un membre de la commission demande ce qu'il en est des budgets de l'année 2020.

Pour mémoire, la mandature des membres de commissions s'est achevée en mars 2020, en même temps que celle des élu(e)s municipaux. Les commissions, du fait de la réserve électorale, ne sont plus réunies après juin 2019 et auraient dû être renouvelées à l'automne 2020, ce qui n'a pas été possible, du fait du contexte sanitaire. 2020 a donc été une année « blanche ».

Par ailleurs, il est à rappeler que depuis la mise en place des budgets participatifs, toutes les années de renouvellement des membres sont « blanches », en terme de budgets participatifs, parce qu'il n'est pas possible, ni techniquement, ni pour des raisons calendaires, de les mettre en œuvre.

Pour finir, **Marien Lovichi** évoque l'élaboration d'un atlas de la biodiversité, à l'échelle de chaque quartier de la ville. Ce travail pourrait prendre la forme d'une déambulation citoyenne, afin d'identifier et de référencer les arbres remarquables des espaces publics et/ou des jardins privés, en lien avec la Ligue pour la protection des oiseaux Côte-d'Or et Saône-et-Loire (LPO).

Il cite, à titre d'exemple, l'existence d'un séquoia gigantesque dans les jardins d'Arcadie, un arbre qui, selon lui, participe de la mémoire d'un quartier.

Il rappelle enfin la rénovation du Parc de la Colombière (qui fêtera ses 350 ans en 2024), inscrite dans le programme du maire.

Bilan comptable budgets participatifs 2019 :

Projet	Budget voté 2019	Coût réel
Nouvelle tranche d'aménagement du terrain des verriers (agrès sportifs)	15 000€	22 019,99€
Installation de panneaux de baskets dans le terrain des verriers	8 700€	
Installation d'une cabane en bois avec récupérateurs d'eau dans le jardin commun du Centre Social le Tempo	5 420€	5 420€
Installation d'une table en bois adaptée pour les Personnes à Mobilité Réduite	1 200€	1 160€
Rénovation et sauvegarde des bancs en pierre dans le parc de la Colombière - poursuite	5 000€ <i>(5000€ avaient été fléchés en 2018)</i>	9 360 € <i>(2018 et 2019 cumulés)</i>
Nettoyage de la statue Junon dans le parc de la Colombière	4 680€	4 680€

Un membre de la commission rappelle également que deux autres projets, issus des budgets participatifs 2018, ont été réalisés.

Il s'agit de :

- la mise en place du cartel qui signale la fresque créée par Cécile Maulini, posée le mardi 25 août en 2020 et inaugurée le samedi 14 décembre 2019 sur le pignon de l'immeuble situé 11 rue Maurice Ravel,
- la station de gonflage, posée fin novembre 2020, aux abords du stade nautique du Carrousel.

2. APPEL A PROJETS 2021

Depuis 2008, les neuf commissions de quartier disposent chacune d'un budget participatif de 40 000 euros par an pour soutenir les propositions citoyennes. 357 projets ont vu le jour en 11 ans : boîtes à livre, compostage partagé, fresques, réaménagement de square, parcours sportifs...

Pour être dans le cadre du budget participatif, le projet doit répondre à 3 critères :

- x **Satisfaire un motif d'intérêt général**, apporter une plus-value au quartier ou à la ville dans son ensemble
- x Correspondre aux **compétences municipales**
- x **Nouveauté pour 2021** : cette année, le règlement s'assouplit, les projets peuvent relever des **dépenses d'investissement** (rénovation de bâtiment ou mise en valeur de l'espace public) comme des **dépenses de fonctionnement**, pour laisser place à la concrétisation de nouveaux projets culturels, éducatifs, sociaux et solidaires.

Christophe Avena insiste sur cette nouveauté qui, si elle a pu passer inaperçue, n'en demeure pas moins une évolution notable du fonctionnement des budgets participatifs. Il rappelle qu'il s'agissait d'une demande récurrente, formulée par l'ensemble des commissions.

Face aux multiples questions des membres de la commission, soulevées par cette nouveauté sur le sujet, **Océane Charret-Godard** insiste sur la perméabilité des budgets de fonctionnement et d'investissement, qui permettra d'élargir à la fois l'éventail et la nature des projets déposés, dans l'enveloppe globale de 40 000€.

Elle invite les porteurs de projet à se saisir de l'opportunité qui leur est donnée, de faire preuve d'inventivité, dans un contexte qui nous oblige à tout réinventer.

Les idées émises par les Dijonnaises et les Dijonnais, après étude de faisabilité par les services municipaux, seront réparties en 4 catégories : réalisable, non-réalisable, déjà prévu et hors cadre. Puis elles seront présentées aux membres des commissions de quartier, qui voteront pour leur(s) projet(s) préféré(s) à hauteur de l'enveloppe de 40 000 euros. Le conseil municipal les validera ensuite avant leur réalisation.

Le calendrier 2021 est établi comme suit :

15 février au 31 mars	Appel à projet ouvert à tous les Dijonnais jeparticipe.dijon.fr
Février/mars/avril	Étude et chiffrage par les services concernés
Mai/juin	Hiérarchisation et vote par les membres des commissions de quartier
Juin	Validation en conseil municipal
Septembre	Mise en place des groupes de travail avec les habitants

III. Temps d'échanges

Océane Charret-Godard fait le point sur plusieurs questions posées par un **membre de la commission**, en amont de la réunion. Elle annonce que suite aux différentes pannes constatées sur les piliers Wilson et du monument aux Morts Rond Point Michelet, les ouvrages défectueux seront réparés ou remplacés le plus rapidement possible, sachant que le délai d'approvisionnement est de six semaines.

Il faut noter que l'action d'éteindre les mises en lumière de la ville de Dijon a été volontaire, lors du confinement et pendant le couvre-feu, afin de faire des économies d'énergie, sachant qu'il n'y avait personne dans les rues pour contempler les monuments. Il ne s'agissait donc pas d'une panne, la ville de Dijon essayant de gérer les équipements au mieux et dans l'intérêt général. En tout état de cause, les services feront le nécessaire pour que les ouvrages soient remis en fonctionnement rapidement.

Christophe Avena rappelle que le numéro d'appel ÂlloMairie, à l'heure de la ville connectée et du dispositif OnDijon, reste la meilleure porte d'entrée pour signaler tout dysfonctionnement sur la voie publique, comme un lampadaire en panne ou un trou dans la chaussée (0 800 21 3000).

Au sujet de la mise en place d'une plaque relative à l'histoire de la statue de Junon, **Océane Charret-Godard** indique également qu'une réflexion est en cours, à la Direction de la Valorisation du Patrimoine de la ville de Dijon, sur l'harmonisation de l'esthétique des panneaux. Néanmoins, il serait envisageable de déposer ce projet, au titre des budgets participatifs 2021, afin d'en étudier la faisabilité et de faire estimer le montant de la dépense (la réalisation des panneaux serait prise en charge par l'ONF et le projet devrait, en amont, être soumis à validation de l'ABF).

A la fin des échanges, **Océane Charret-Godard** remercie l'ensemble des personnes qui se sont rendues présentes et leur propose de poursuivre les échanges, de manière conviviale et dans le respect des gestes barrières.

Océane Charret-Godard



Co-présidente élue titulaire

Sylvain Trichard-Comparot



Co-président habitant titulaire